



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

La Rectrice de l'Académie de Grenoble, Chancelière des universités,

Vu le décret 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des Œuvres universitaires,

Vu le décret 2018-896 du 17 octobre 2018 modifiant l'article R. 822-2 du code de l'éducation

Vu l'arrêté ministériel du 15 octobre 2018 fixant les dates des élections des représentants des étudiants aux conseils d'administration des Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires,

Vu l'arrêté ministériel du 18 octobre relatif à l'élection des représentants des étudiants aux conseils d'administration du Centre national et des Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires,

Vu l'arrêté rectoral du 22 octobre 2018, fixant la date de l'élection des représentants des étudiants au Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires Grenoble Alpes,

Vu l'arrête rectoral du 13 novembre 2018, portant composition de la commission électorale des représentants des étudiants au Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires Grenoble Alpes,

Vu l'arrêté rectoral du 15 novembre 2018 relatif aux candidatures présentées à l'élection des représentants des étudiants au conseil d'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de l'académie de Grenoble,

Vu l'arrêté rectoral du 21 novembre 2018 relatif aux bureaux et sections de votes,

Vu l'avis de la commission électorale consultée le 15 novembre 2018

ARRETE

Article 1 : Dans le cadre de l'élection des représentants des étudiants au conseil d'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de l'académie de Grenoble qui aura lieu le mardi 27 novembre 2018, des scrutateurs peuvent être désignés sur proposition de chacune des listes de candidats, afin de participer au dépouillement, de telle sorte que la lecture des bulletins et l'inscription des suffrages soient contrôlées simultanément par un scrutateur de chaque liste.

Les trois listes candidates ont présenté des scrutateurs.

En conséquence, les scrutateurs suivants sont désignés :



2/4

-Au titre de la liste

BOUGE TON CROUS avec InterAsso Grenoble alpes, la FEUS et tes associations étudiantes

DELMAIRE-SIZES Alexandre

FERNANDEZ Marie

OZENDA Thomas

MORIN Mathis

GIRAULT Nathalie

RONCHERA Pauline

DAVRAINVILLE Gauthier

DUTILLEUL Noémie

FAYOLLE Lucie

FRESSE Tom

DONNIO Corentin

BOURDELY Eloïse

OUDART Martin

DAVAI Camille

DAVID Gregor

ARMAND Vincent

MAGLIANO Aurélien

DOTT Anathaël

BOUJIDI Sakina

GROSOS Diotime

DUCLOS Romain

PAUCOD Elise

NGUYEN Dylan

OSTIER Pascaline

MOIRET Krystopher

RAJAB Léa

DUCROS Maxime

SICARD Naomi



3/4

ROSSET Clotilde

DUCRUET Laura

BALLUFFIER Joévin

LECUYER Simon

- Au titre de la liste

UNEF,SOLIDAIRES ETUDIANT.E.S, AREGA

URGENCE CROUS

On vote pour des élu.e.s efficaces !

On décide ensemble d'améliorer notre CROUS, le système de bourses, de baisser nos loyers

Ensemble, on se mobilise pour une allocation d'autonomie !

ROUILLON Joris

PREVOST Hugo

DINH Tuan-Anh

PRAT-CAPILLA Hugo

KAMALANAVIN Karin

CATTANEO Célia

DUBOIS Zoé

MECOLI Antoine

PANDRAUD Nicolas

IBAVONDAU Renaud

PFISTER Laura

PILOT Alexia

LACASSAGNE Arthur

PRIZZON Léa

ALLALOU Elina

SWARTS Tristan

LLOP Maé

LEGROS Gabrielle

THERY Anne-Charlotte

CROSSET Lucas

LEVITT Paloma

SION Mathis

MOUTON Blaise



4/4

CONDAMINE Marie

GIRARD Victorine

MARTIN César

MARC Emmy

ROUGEOT Elise

RUCHON Thibault

MARTIN Pierre

-Au titre de la liste

UNI : je vote pour la défense des classes moyennes

BOURKHA Hanane

MOREAU Benjamin

Article 4 : Le Directeur Général du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de l'académie de Grenoble par intérim est chargé de l'exécution du présent arrêté et de représenter la Rectrice pour l'organisation des élections.

Article 5 : le présent arrêté est publié au recueil des actes de la préfecture de la région Rhône Alpes.

Grenoble, le 21 novembre 2018

La Rectrice de l'Académie de Grenoble,
Chancelière des Universités

Fabienne BLAISE